

PROCES-VERBAL DES ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 4 MARS 2023

Nous avons le plaisir de constater que 42 membres de notre association sont présents, dont plusieurs politiques, Mr. Robert Balmelle, maire de Berrias et Casteljou, Mme Françoise Rieu-Fromentin, conseillère départementale et Mr. Matthieu Salel, conseiller départemental.

Avant de procéder à une Assemblée Générale Extraordinaire, Marc Sarrazin, remercie également nos différents partenaires, le CNRS, Labeaume en musique et les Cordes en Ballades. Il souligne également le travail de tous les bénévoles, qui ont œuvrés, tant au point de vue visites que pour l'organisation du festival de musique.

Assemblée Générale Extraordinaire

Une assemblée extraordinaire a lieu pour la révision des articles 1 à 14 des statuts. Peu de modifications notoires, seulement une simplification et réactualisation des textes. Soumis à votation, le quorum de 1/3 des participants étant atteint, ces modifications sont acceptées à l'unanimité.

Assemblée Générale Ordinaire

Un point est fait par le président, Marc Sarrazin, concernant l'année 2022 qui souligne une mise en valeur visuelle de l'association, notamment par l'installation d'une billetterie en ligne sur notre site internet www.jales.fr permettant d'adhérer à l'association, de réserver et acheter les billets de concerts en ligne, ainsi que pour les visites. L'information par une newsletter qui tient informé nos adhérents et nos sympathisants des activités de l'association sur l'ensemble de l'année et des concerts durant l'été. Ainsi que deux panneaux signalétiques fournis par le Département de l'Ardèche ont été installés sur la D104 à proximité de la commanderie de Jalès.

Visites de la Commanderie

Un rapport est présenté par Claude Jost concernant les visites de la Commanderie. Il relève que malgré le nombre réduit de guides (6) et la programmation sur seulement 3 jours par semaine, il y a eu une progression sensible puisque nous avons effectué une totalité de 596 visites, en incluant le jeu de découverte. Soulignons également que durant les Journées du Patrimoine, nous avons reçu 131 visiteurs venant essentiellement de la région.

Concerts

Un petit rappel de tous ces concerts qui nous ont enchanté en 2022

- Quatuor à cordes « Una Corda »
- Alter Duo, contrebasse et piano
- No Vibrato, jazz moderne
- Sweet Folies, jazz New Orléans
- Quatuor à cordes « Quatuor Emana »
- Swing Up Orchestra, New Orleans, tendance Harlem
- Uptown Lovers, mi soul music, mi pop-music.

Nous avons eu 869 visiteurs pour la totalité des concerts. A souligner que les concerts de Sweet Follies et Swing Up Orchestra ont dépassé la barre des 200 personnes.

Une conférence sur l'histoire de la famille Blanc-Ortial, dernière propriétaire de la commanderie de Jalès au début du XXe siècle, menée le 16 septembre par Mr Serge Reneau a attiré beaucoup d'habitants de Jalès et de ses environs.

Pour clore le chapitre 2022, nous avons eu une expérience intéressante avec des étudiants du CERMOSEM, dans le cadre d'un projet universitaire intitulé "Quel avenir pour la commanderie de Jalès ?" Les étudiants en Licences professionnelles guides-conférenciers et Gestionnaires d'Espaces Naturels de Loisirs du CERMOSEM, campus rural de l'Université Grenoble-Alpes, ont réalisé un diagnostic de la commanderie de Jalès à la demande de l'association ACT'Jalès. Ce rapport, très fourni, nous a donné de nombreuses et intéressantes pistes avec plusieurs propositions réalisables.

Rapport financier

Le bilan financier présenté par Christophe Méry est satisfaisant. Il dégage un bénéfice qui permet de reconstituer une partie des pertes de trésorerie constatées lors du festival 2021. Il est souligné que le bilan du festival est équilibré grâce aux subventions reçues de la part de la commune et du Département. Marc Sarrazin en profite pour remercier les édiles présentes de leur générosité et souhaite qu'elles continuent à nous soutenir en 2023 afin que nous puissions continuer d'offrir des concerts de qualité.

recettes	hors festival	dépenses	hors festival
Divers	568,98 €	fonctionnement	1 494,49 €
adhésions	1 738,10 €		
Visites et brochures	2 655,00 €		
total recettes hf	4 962,08 €	total dépenses hf	1 494,49 €
recettes	festival	dépenses	festival
subventions	2 600,00 €	divers	550,44 €
entrées concerts	11 854,34 €	cachets musiciens	8 650,00 €
		son et lumière	1 770,00 €
		sacem	1 325,96 €
buvette	778,00 €	achat buvette	451,26 €
divers	73,60 €	repas et catering	654,69 €
total recettes F	15 305,94 €	total dépenses F	13 402,35 €
Total recettes année	20 268,02 €	Total dépenses année	14 896,84 €
Solde	5 371,18 €		

Une remarque est faite par une personne, soulignant que ce rapport n'a pas mis « en valeur numéraire le travail des bénévoles ». Cette critique est retenue et il en sera tenu compte lors de la présentation des comptes en 2023.

Ce rapport est soumis au vote, qui est accepté à l'unanimité.

ANNEE 2023

Marc Sarrazin informe les participants des différentes décisions pour 2023.

- Maintien de l'adhésion à € 20.00
- Maintien du prix des concerts à € 15.00 et € 12.00 pour les adhérents
- Maintien du prix des visites à € 5.00 et € 3.00 pour les enfants, idem pour le jeu de découverte.
- Les visites de la Commanderie débuteront le 11 juillet et se termineront comme chaque année au moment des Journées du Patrimoine.
- Cette année, il est programmé 49 visites au total. Soit 15 pour le jeu, 18 visites à 16 H et 16 visites le matin à 10H, les jours où le jeu n'aura pas lieu.
- Déblaiement du cimetière dans le courant mars-avril
- Mise en place de panneaux pédagogiques dans le vestibule
- Des travaux pour la mise aux normes ERP (Etablissement recevant du public) concernant le cellier et la chapelle, devraient normalement débuter dans le courant du 4^{ème} trimestre 2023.
- Nous avons lancé une offre de Service Civique pour une période de 6 mois. Sa mission serait, au côté des bénévoles, de participer aux visites guidées de la commanderie, voire en

assurer une partie, réfléchir et mettre en œuvre la création de panneaux explicatifs, participer à l'organisation et l'animation du festival, Music' à Jalès.

- Une innovation en 2023. Suite au fait que maintenant l'association Act'Jalès est reconnue d'intérêt général et qu'il nous est autorisé de délivrer des reçus fiscaux, un appel aux dons est fait. Pour plus de renseignements, veuillez vous rendre sur le site www.jales.fr
- Un souhait, des subsides plus conséquents pour nous permettre d'investir dans du matériel de sonorisation et de lumière.

Programmation concerts 2023

- ✚ Merc. 12 juillet - 20h00 - Cellier - Concert Echo - Quatuor à cordes
- ✚ Merc. 19 juillet - 20h00 - Scène - The Stomp Factory - jazz new Orleans
- ✚ Vend. 21 juillet - 20h00 - Cellier - T. Reznicek/R. Jouan - duo violoncelles
- ✚ Merc. 26 juillet - 20h00 - Cellier - Concert Echo - Quatuor à cordes
- ✚ Merc. 2 août - 20h00 - Scène - Earz! 5tet - jazz avec sax ténor et trompette
- ✚ Merc. 9 août - 20h00 - Cellier - Duo Arpegi - guitare et violoncelle
- ✚ Vend. 11 août - 20h00 - Scène - David Bressat trio - jazz
- ✚ Merc. 23 août - 20h00 - Scène - Tarel/Lonergan 4tet - jazz avec sax ténor

Budget prévisionnel 2023

recettes	hors festival	dépenses	hors festival
Divers	310,00 €	fonctionnement	1 890,00 €
adhésions	1 800,00 €	achat matériel	3 000,00 €
Visites et brochures	2 500,00 €	emploi service civique	700,00 €
dons	1 000,00 €	Signalétique	1 000,00 €
total recettes fonct.	5 610,00 €	total dépenses fonct.	6 590,00 €
recettes	festival	dépenses	festival
subventions	3 000,00 €	communication	700,00 €
entrées concerts	16 800,00 €	cachets musiciens	10 400,00 €
		son et lumière	3 000,00 €
		sacem	2 000,00 €
buvette	300,00 €	repas et catering	900,00 €
		Divers	2 000,00 €
total recettes festival	20 100,00 €	total dépenses festival	19 000,00 €
Total recettes année	25 710,00 €	Total dépenses année	25 590,00 €
Solde	120,00 €		

Le budget est soumis au vote et est accepté à l'unanimité.

Elections

Le renouvellement ayant lieu tous les 3 ans, les sortants sont : Claude Jost, Pascale Méry, Christophe Méry. Pascale Méry ne se représente pas.

Nous avons reçu une proposition pour un nouveau candidat pour faire partie du CA. Il s'agit de M. Olivier de Jonghe. Celui-ci étant absent ce jour, une décision sera prise ultérieurement.

La séance est levée à 17h.00

Marc Sarrazin
Président

Nelly Quartier
Secrétaire